

**INFORMATIONS SUR LES TEMPS PERISCOLAIRES - MATERNELLES**

Votre enfant est inscrit dans une école maternelle de la commune, sa journée se décompose en plusieurs temps :

➤ **De 7h30 à 8h30 : Garderie du matin**

Temps non obligatoire géré par la municipalité qui permet d'élargir l'amplitude horaire d'accueil.

Elle est proposée au tarif de 1.50 € / jour de présence. L'inscription est obligatoire en début ou en cours d'année.

À partir de 8h05, le portail est fermé jusqu'à l'ouverture de l'école à 8h20.

➤ **De 8h30 à 11h30** : Temps d'enseignement obligatoire géré par l'Education Nationale

➤ **De 11h30 à 13h45 : Temps cantine**

Les jours hebdomadaires sont à réserver auprès du Guichet Famille en début d'année ou au moins 15 jours avant la date du repas. Il est possible de bénéficier de 4 repas exceptionnels dans le mois sur mot fait à l'école.

➤ **De 13h45 à 16h** : Temps d'enseignement obligatoire géré par l'Education Nationale

➤ **De 16h à 17h : Accueil surveillé**

Temps *non obligatoire* géré par la municipalité qui permet d'élargir l'amplitude horaire d'accueil.

L'enfant **doit être inscrit** en début d'année, **les demandes exceptionnelles doivent être renseignées à l'école.**

**L'accueil surveillé est gratuit** et assuré par les ATSEM de l'école. Les enfants sont dans la salle de classe.

Après 16h05 l'enfant restera dans la classe jusqu'à l'ouverture du portail vers 16h45 (*voir selon l'école*).

➤ **De 17h à 17h30 : Garderie du soir**

Temps non obligatoire géré par la municipalité qui permet d'élargir l'amplitude horaire d'accueil.

Elle est proposée au tarif de 1.50 € / jour de présence, l'inscription est obligatoire en début ou en cours d'année.

N.B. : les enfants qui n'auront pas été récupérés par leurs parents à 17h seront répartis automatiquement en garderie. Ce temps leur sera facturé au prix de 1.50 €.

**INFORMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE - FACTURATION**

➤ **Repas régulier - 3,00€** : Réservation de jour(s) fixe(s) hebdomadaire(s) - **Modifications possibles à 15 jours** au Guichet Famille, par mail ([famille@allauch.com](mailto:famille@allauch.com)) ou sur votre espace famille Internet.

➤ **Repas exceptionnel - 4,50 €** (4 repas par mois maximum) - **Transmettre un mot le matin** pour l'enseignant.

➤ **Absences : maladie ou raison familiale - 1 JOUR DE CARENCE APPLIQUÉ** - Fournir Certificat médical ou justificatif d'absence (manuscrit et signé) **obligatoirement dans le mois en cours au Guichet famille** ou par mail à [famille@allauch.com](mailto:famille@allauch.com) . **Déduction faite à partir du 2<sup>ème</sup> jour d'absence consécutif (1 jour de carence).**

➤ **Absences non comptées (déduit automatiquement)** : en cas de grèves, sorties scolaires, pédagogiques, sportives, séjours ou absence d'un enseignant.

➤ **Factures** : Elles sont éditées en début de mois et remises à l'enfant en classe ou par mail (*si adhésion à la facture par mail*). À régler dans les **2 à 3 semaines**. Des **Titres de recettes au Trésor Public** sont établis en cas de factures impayées. Prélèvement en fin de mois. **Annulation des prélèvements au bout de 3 rejets.**

➤ **Modes de Paiement** : Au Guichet Famille : **espèces ou chèque** libellé à l'ordre du **Régisseur principal**.

Par **Prélèvement automatique**, remplir un mandat de prélèvement SEPA et fournir un **R.I.B.**

**Sur Internet** : site espace famille <http://famille.allauch.com> : par **carte bancaire** dans la rubrique « **mon compte** »

➤ **Urgence** : L'inscription aux temps périscolaires entraîne pour les parents, l'acceptation que l'enfant soit dirigé, en cas de nécessité vers un centre hospitalier. Aucun médicament ne sera distribué ou administré par les agents municipaux.

**L'inscription ou la participation à un temps périscolaire implique que les parents aient pris connaissance de la présente note d'information et acceptent sans restriction les termes de celle-ci.**

**Pour toutes démarches concernant la restauration scolaire, le périscolaire et la facturation**

Guichet Famille, Avenue Jean Moulin - Logis-Neuf Tel : 04 86 67 46 47

Par mail : [famille@allauch.com](mailto:famille@allauch.com) / Site Internet espace famille Allauch : <http://famille.allauch.com>